



Montréal, le 23 avril 2019

Madame Dominique Lavoie  
**Direction de l'évaluation environnementale  
 des projets nordiques et miniers**  
 Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
 675, boul. René-Lévesque Est  
 Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Mise à jour de l'avis de projet  
 Projet Gazoduc  
 N°de dossier: 3211-10025**

Madame,

Gazoduc inc. (Gazoduc) propose d'implanter un nouveau gazoduc reliant le réseau principal de transport de gaz naturel existant de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) dans le nord-est de l'Ontario au futur complexe de liquéfaction, d'entreposage et d'exportation de gaz naturel à Saguenay, au Québec, et offrant la possibilité de fournir des services de transport aux entreprises de distribution locales (ci-après le Projet).

Afin d'amorcer la procédure provinciale d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement Gazoduc a déposé auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC), un avis de projet en novembre 2018. Ce document a également été déposé auprès de l'Office national de l'énergie (Office), sous le titre *Description du projet préalable à la demande*, afin de lancer le processus d'évaluation réglementaire fédéral.

Un corridor d'étude d'une largeur variant entre 30 km et 60 km a été présenté dans l'avis de projet puisqu'aucun tracé privilégié n'avait encore été identifié pour l'implantation du gazoduc proposé. Gazoduc a informé le MELCC qu'elle avait entamé un processus exhaustif et itératif de sélection du tracé qui comprendrait des consultations auprès des communautés autochtones et des parties prenantes. Gazoduc s'est également engagée à communiquer au MELCC des renseignements supplémentaires dès qu'un tracé mieux défini aura été sélectionné. La présente lettre est le résultat de cet engagement.

#### **Zone d'aménagement privilégiée**

Dans le cadre de son processus de sélection du tracé, Gazoduc a annoncé aujourd'hui qu'une Zone d'aménagement privilégiée (ZAP) a été définie dans le corridor d'étude présenté dans la DPPD. La ZAP est identifiée sur une carte fournie à l'annexe A. Les communiqués de presse régionaux annonçant celle-ci sont inclus à l'annexe B pour les trois régions traversées par la ZAP au Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

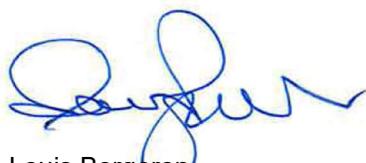
Gazoduc a réussi à éviter la grande majorité des zones potentiellement sensibles qui avaient été identifiées au cours du processus de sélection de la ZAP, telles que, les lacs, les parcs, les aires protégées désignées ou proposées tel que communiqué par le MELCC, les aires connues de protection de l'approvisionnement municipal en eau potable, les habitats fauniques désignés par les gouvernements fédéral et provincial, les peuplements à haute valeur écologique identifiés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les forêts servant à des fins expérimentales, de recherches et d'enseignement, les milieux humides d'intérêt identifiés par le MFFP, les mines en exploitation et les projets miniers connus, et des zones présentant des contraintes géotechniques plus importantes.

Comme il est indiqué sur la carte présentée à l'annexe A, la ZAP s'étend sur environ 720 km au Québec. Dans les zones présentant peu de contraintes, la ZAP est généralement d'une largeur moyenne de 400 m sur les terres publiques et d'environ 200 m sur les terres privées. Au Québec, la largeur est supérieure à 400 m dans une zone spécifique présentant des défis d'ingénierie et géotechniques aux abords de la ville de Saguenay.

Gazoduc continuera à peaufiner le tracé du gazoduc en fonction de ses consultations avec les communautés autochtones, les parties prenantes et les autorités gouvernementales, et en tenant compte des résultats des travaux effectués sur le terrain, des évaluations environnementales et socioéconomiques, et de l'évolution de la conception technique du Projet.

Gazoduc prévoit que le tracé privilégié sera situé principalement dans les limites de la ZAP qui sera présentée dans la demande visant le Projet. Le prochain dépôt réglementaire auprès de l'Office et du MELCC est actuellement prévu pour la fin de 2019.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Louis Bergeron  
Président  
Gazoduc Inc.

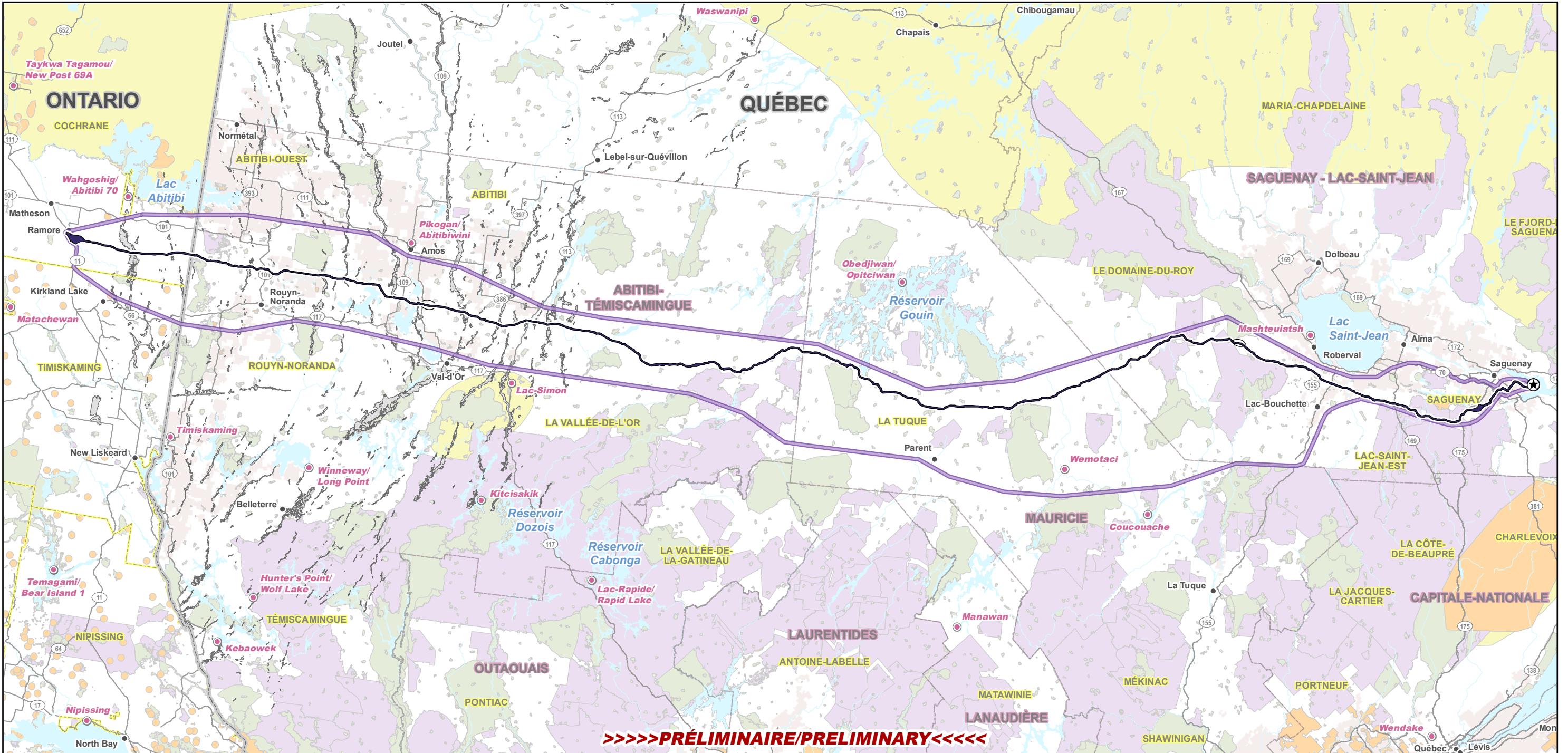
c.c.      Marie-Michelle Vézina, Chargée de projet, MELCC

p.j.

---

**Annexe A: Carte de la Zone d'aménagement privilégiée**





**gazoduaq**

**ZONE D'AMÉNAGEMENT PRIVILÉGIÉE**  
24 AVRIL 2019

1 : 1 900 000  
0 19 38 km  
Québec Lambert NAD 83

#### COMPOSANTES DE PROJET

- Zone d'aménagement privilégiée
- ★ Projet Énergie Saguenay
- Zone d'aménagement privilégiée du poste de compression
- Corridor à l'étude

#### REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Réseau de transport

#### COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

- Zone agricole permanente
- Habitats fauniques
- Aires protégées et projets d'aires protégées
- Secteurs d'intérêts
- Aire de répartition du caribou forestier
- Eskers et moraines

>>>PRÉLIMINAIRE/PRELIMINARY<<<

---

## **Annexe B: Communiqués de presse régionaux**



**Résultante des consultations publiques de Gazoduc :**  
*Un tracé préliminaire dans une zone d'aménagement privilégiée de moindre impact en Abitibi-Témiscamingue*

**Rouyn-Noranda, le 23 avril 2019** – Gazoduc est heureuse de rapporter les fruits de son exercice de consultations publiques sur son corridor à l'étude. Il s'agit de l'aboutissement d'une première étape d'un processus qui se poursuivra tout au long du développement du projet. Grâce à cet exercice, l'entreprise est en mesure de présenter aujourd'hui un tracé préliminaire pour son projet, lequel se situe dans une zone d'aménagement privilégiée (ZAP). Cette ZAP de la conduite souterraine de transport de gaz naturel projetée a été identifiée avec un désir de minimiser les impacts sociaux et environnementaux.

Les préoccupations et les opportunités soulevées jusqu'ici par des citoyens lors de rencontres publiques en plus des données sur les territoires fournis par les villes, MRC, ministères concernés et organismes locaux, ont permis à l'équipe de Gazoduc d'éviter un nombre important de secteurs sensibles à l'intérieur du corridor à l'étude, par exemple, les lacs, aires de protection des prises d'eau et d'eau souterraine et les aires protégées, que l'entreprise s'était engagée à éviter. Mentionnons également que la ZAP évite en grande partie les zones habitées qui se retrouvaient à l'intérieur du corridor. C'est à l'intérieur de cette zone d'aménagement privilégiée, d'une largeur variable d'une moyenne de 400 mètres, que Gazoduc vise à aménager une emprise permanente de 30 mètres.

**Faits saillants de la zone d'aménagement privilégiée en Abitibi-Témiscamingue**

- Une longueur de 317 km;
- MRC et villes touchées:
  - Rouyn-Noranda;
  - MRC d'Abitibi : Preissac, La Motte, La Corne, Barraute;
  - MRC de la Vallée-de-l'Or : Belcourt, Senneterre (ville) et Senneterre (paroisse);
- 90 % de la ZAP se trouve sur des terres publiques dans la région;
- Aucun Lac ni aire de protection des prises d'eau et d'eau souterraine municipale n'est touché;
- Aucune aire protégée (ni projet d'aire protégée) ne se retrouve dans la ZAP;
- Une source de préoccupation importante des citoyens, soit l'Escher Saint-Mathieu-Berry, a été évitée;
- Seulement 25 km en zone agricole permanente se retrouvent dans la ZAP;
- Un poste de compression est projeté dans le secteur de La Corne.

Dans le cadre d'une vaste démarche d'information et de consultation amorcée en novembre 2018, l'équipe de Gazoduc a rencontré plus de 600 citoyens et plus de 130 groupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Haute-Mauricie, de l'Abitibi et du nord-est de l'Ontario sur le corridor à l'étude. Plus de 250 citoyens avaient d'ailleurs participé aux consultations publiques à Val-d'Or, Amos, Rouyn-Noranda, La Sarre et Senneterre en février dernier. En parallèle, un processus de consultation auprès des communautés autochtones a également été amorcé tôt dans le développement du projet afin qu'elles identifient ce qui pouvait entraîner des impacts pour elles, entre autres dans la poursuite des activités traditionnelles de leurs membres. Aujourd'hui et tout au long du développement du projet, nous entendons travailler avec elles à cet égard et à poursuivre la consultation.

Les prochaines étapes consisteront à réaliser des inventaires de la faune et de la flore le long de la ZAP et analyser les différentes mesures d'atténuation nécessaires afin de minimiser les impacts du projet, autant pour les communautés locales qu'autochtones. Celles-ci seront documentées au sein du dossier à être soumis à l'Office national de l'énergie, de même que dans l'étude d'impact environnemental de l'entreprise, que nous prévoyons déposer parallèlement auprès des autorités compétentes provinciales d'ici la fin de 2019.

Gazoduc entend poursuivre ses consultations sur la zone d'aménagement privilégiée dès les prochaines semaines.

### Citation

« Nous sommes déterminés à ce que notre projet contribue de façon importante à la lutte aux changements climatiques à l'échelle mondiale, permettant ainsi au Québec de jouer un rôle de leader à cet égard. Nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec toutes les communautés tout au long du développement de notre projet afin de minimiser ses impacts et de maximiser les retombées locales. »

- Louis Bergeron, Président, Gazoduc

– 30 –

### À propos de Gazoduc

Gazoduc est une entreprise québécoise pilotée par une équipe composée de gens dont la compétence à réaliser des projets de gazoducs à grande échelle en Amérique du Nord a été plusieurs fois démontrée. Elle compte sur le soutien d'investisseurs importants détenant une expertise internationale dans le développement de projets de gaz naturel. Gazoduc souhaite réaliser un projet de conduite souterraine de gaz naturel d'environ 782 km entre le nord-est de l'Ontario et le Saguenay en collaboration avec les communautés concernées et de développer des partenariats d'affaires avec des entreprises locales. [www.gazoduc.com](http://www.gazoduc.com)

**Contact :**

**Joëlle Brodie**

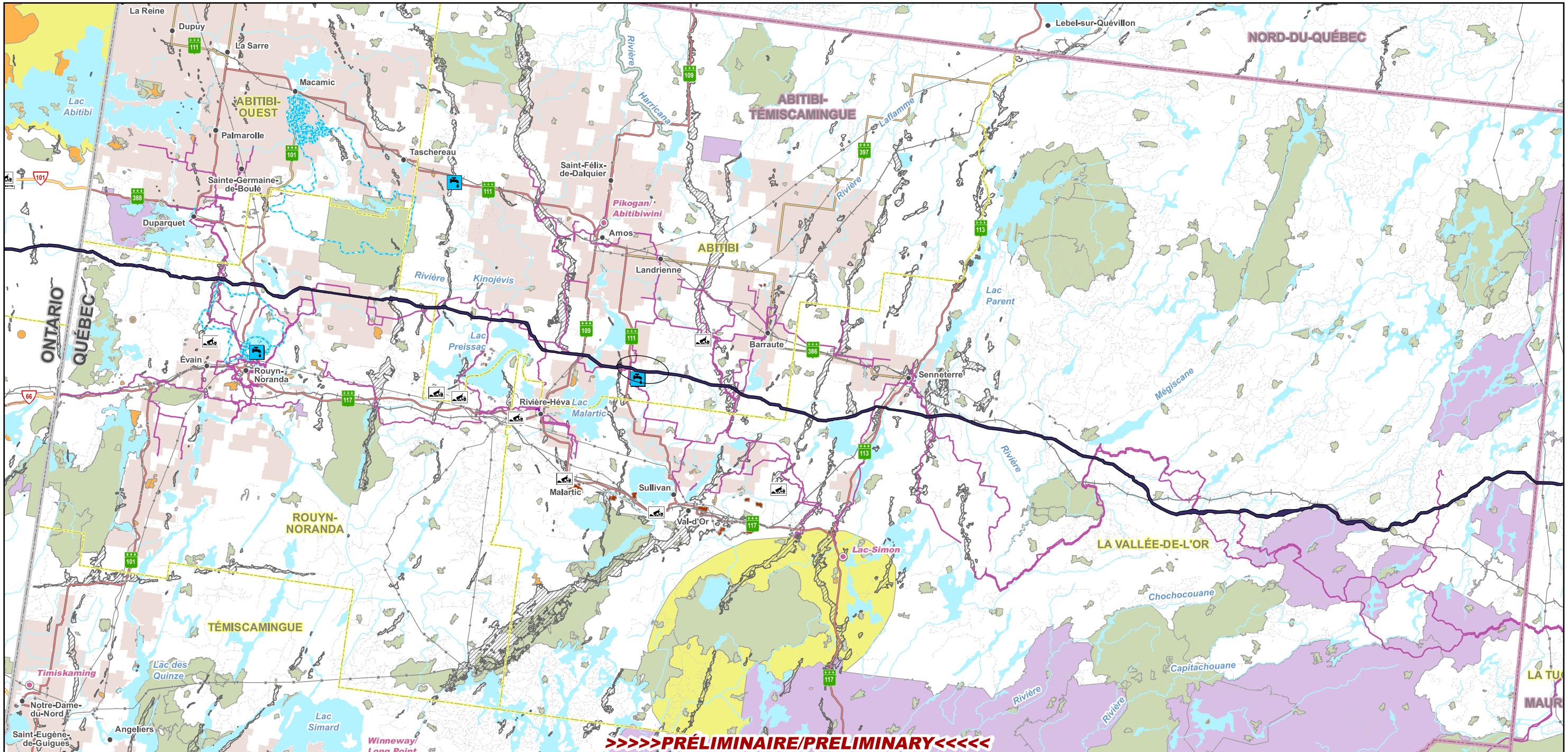
Conseillère principale, communications et relations médias

Gazoduc

jbrodie@gazoduc.com

581 221-2960





**gazodua<sup>o</sup>**

ZONE D'AMÉNAGEMENT PRIVILÉGIÉE  
24 AVRIL 2019

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1 : 800 000  
0 8 16 km  
Québec Lambert NAD 83

#### COMPOSANTES DE PROJET

- Zone d'aménagement privilégiée
- Zone d'aménagement privilégiée du poste de compression

#### REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Sentiers de quads et de motoneige
- Réseau de transport
- Prises d'eau de surface et zone de protection
- Mines en exploitation et projets miniers

#### COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

- Zone agricole permanente
- Habitats fauniques
- Aires protégées et projets d'aires protégées
- Secteurs d'intérêts
- Aire de répartition du caribou forestier
- Eskers et moraines



## Résultante des consultations publiques de Gazoduc : *Un tracé préliminaire dans une zone d'aménagement privilégiée de moindre impact en Haute-Mauricie*

**Montréal, le 23 avril 2019** – Gazoduc est heureuse de rapporter les fruits de son exercice de consultations publiques sur son corridor à l'étude. Il s'agit de l'aboutissement d'une première étape d'un processus qui se poursuivra tout au long du développement du projet. Grâce à cet exercice, l'entreprise est en mesure de présenter aujourd'hui un tracé préliminaire pour son projet, lequel se situe dans une zone d'aménagement privilégiée (ZAP). Cette ZAP de la conduite souterraine de transport de gaz naturel projetée a été identifiée avec un désir de minimiser les impacts sociaux et environnementaux.

Les préoccupations et les opportunités soulevées jusqu'ici par des citoyens lors de rencontres publiques, en plus des données sur les territoires fournis par les villes, MRC, ministères concernés et organismes locaux, ont permis à l'équipe de Gazoduc d'éviter un nombre important de secteurs sensibles à l'intérieur du corridor à l'étude, par exemple, les lacs, aires de protection des prises d'eau et d'eau souterraine et les aires protégées, que l'entreprise s'était engagée à éviter. Mentionnons également que la ZAP évite en grande partie les zones habitées qui se retrouvaient à l'intérieur du corridor. C'est à l'intérieur de cette zone d'aménagement privilégiée, d'une largeur variable d'une moyenne de 400 mètres, que Gazoduc vise à aménager une emprise permanente de 30 mètres.

### Faits saillants de la zone d'aménagement privilégiée en Haute-Mauricie

- 163 km en Haute-Mauricie;
- MRC et ville concernée :
  - Agglomération de La Tuque;
- 73 % de la ZAP se trouve sur des terres publiques dans la région;
- Aucun Lac ni aire de protection des prises d'eau et d'eau souterraine municipale n'est touché;
- Aucune aire protégée (ni projet d'aire protégée) ne se retrouve dans la ZAP.

Dans le cadre d'une vaste démarche d'information et de consultation amorcée en novembre 2018, l'équipe de Gazoduc a rencontré plus de 600 citoyens et plus de 130 groupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Haute-Mauricie, de l'Abitibi et du nord-est de l'Ontario sur le corridor à l'étude. Une soixantaine de citoyens ont d'ailleurs participé aux consultations publiques à La Tuque et Parent en février dernier. En parallèle, un processus de consultation auprès des communautés autochtones a également été amorcé tôt dans le développement du projet afin qu'elles identifient ce qui pouvait entraîner des impacts pour elles, entre autres dans la poursuite

des activités traditionnelles de leurs membres. Aujourd’hui et tout au long du développement du projet, nous entendons travailler avec elles à cet égard et à poursuivre la consultation.

Les prochaines étapes consisteront à réaliser des inventaires de la faune et de la flore le long de la ZAP et analyser les différentes mesures d’atténuation nécessaires afin de minimiser les impacts du projet, autant pour les communautés locales qu’autochtones. Celles-ci seront documentées au sein du dossier à être soumis à l’Office national de l’énergie, de même que dans l’étude d’impact environnemental de l’entreprise, que nous prévoyons déposer parallèlement auprès des autorités compétentes provinciales d’ici la fin de 2019.

Gazoduc entend poursuivre ses consultations sur la zone d’aménagement privilégiée dès les prochaines semaines.

### Citation

« Nous sommes déterminés à ce que notre projet contribue de façon importante à la lutte aux changements climatiques à l’échelle mondiale, permettant ainsi au Québec de jouer un rôle de leader à cet égard. Nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec toutes les communautés tout au long du développement de notre projet afin de minimiser ses impacts et de maximiser les retombées locales. »

- Louis Bergeron, Président, Gazoduc

– 30 –

### À propos de Gazoduc

Gazoduc est une entreprise québécoise pilotée par une équipe composée de gens dont la compétence à réaliser des projets de gazoducs à grande échelle en Amérique du Nord a été plusieurs fois démontrée. Elle compte sur le soutien d’investisseurs importants détenant une expertise internationale dans le développement de projets de gaz naturel. Gazoduc souhaite réaliser un projet de conduite souterraine de gaz naturel d’environ 782 km entre le nord-est de l’Ontario et le Saguenay en collaboration avec les communautés concernées et de développer des partenariats d’affaires avec des entreprises locales. [www.gazoduc.com](http://www.gazoduc.com)

### Contact :

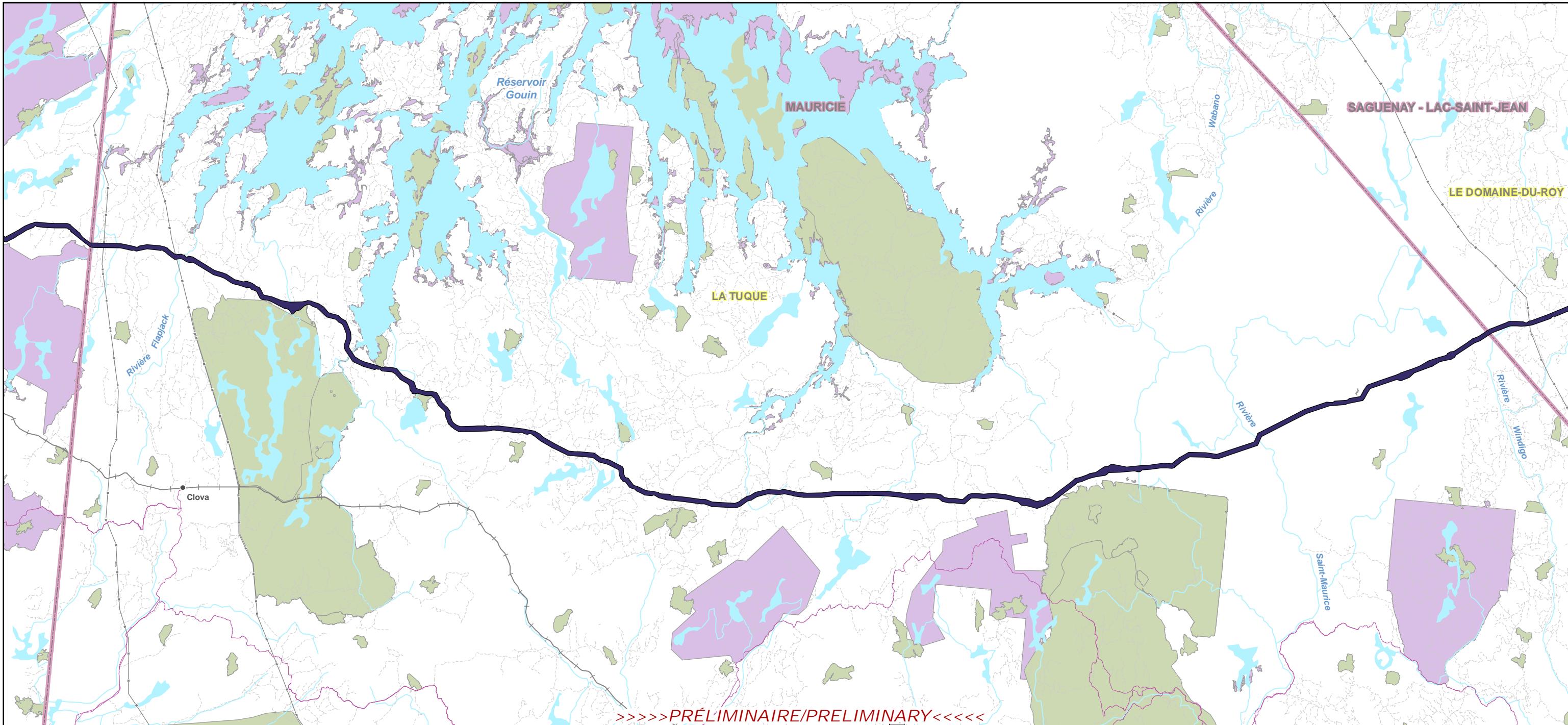
#### Joëlle Brodie

Conseillère principale, communications et relations médias

Gazoduc

[jbrodie@gazoduc.com](mailto:jbrodie@gazoduc.com)

581 221-2960



**gazoduc**®

ZONE D'AMÉNAGEMENT PRIVILÉGIÉE

24 AVRIL 2019

MAURICIE

#### COMPOSANTES DE PROJET

Zone d'aménagement privilégiée

#### REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

Sentiers de quads et de motoneige

Réseau de transport

#### COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

Aires protégées et projets d'aires protégées

Secteurs d'intérêts



## Résultante des consultations publiques de Gazoduc : Un tracé préliminaire dans une zone d'aménagement privilégiée de moindre impact au Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Saguenay, le 23 avril 2019** – Gazoduc est heureuse de rapporter les fruits de son exercice de consultations publiques sur son corridor à l'étude. Il s'agit de l'aboutissement d'une première étape d'un processus qui se poursuivra tout au long du développement du projet. Grâce à cet exercice, l'entreprise est en mesure de présenter aujourd'hui un tracé préliminaire pour son projet, lequel se situe dans une zone d'aménagement privilégiée (ZAP). Cette ZAP de la conduite souterraine de transport de gaz naturel projetée a été identifiée avec un désir de minimiser les impacts sociaux et environnementaux.

Les préoccupations et les opportunités soulevées jusqu'ici par des citoyens lors de rencontres publiques, en plus des données sur les territoires fournis par les villes, MRC, ministères concernés et organismes locaux, ont permis à l'équipe de Gazoduc d'éviter un nombre important de secteurs sensibles à l'intérieur du corridor à l'étude, par exemple, les lacs, aires de protection des prises d'eau et d'eau souterraine et les aires protégées, que l'entreprise s'était engagée à éviter. Mentionnons également que la ZAP évite en grande partie les zones habitées qui se retrouvaient à l'intérieur du corridor. C'est à l'intérieur de cette zone d'aménagement privilégiée, d'une largeur variable d'une moyenne de 400 mètres, que Gazoduc vise à aménager une emprise permanente de 30 mètres.

### Faits saillants de la zone d'aménagement privilégiée au Saguenay-Lac-Saint-Jean

- 235 km au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- MRC et villes touchées :
  - MRC Le Domaine-du-Roy : Lac-Ashuapmushuan, Sainte-Hedwidge, Roberval, Chambord, Saint-François-de-Sales, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean;
  - MRC Lac-Saint-Jean-Est : Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Hébertville;
  - MRC Le Fjord-du-Saguenay : Lac-Ministuk;
  - Ville de Saguenay;
- 78 % de la ZAP se trouve sur des terres publiques dans la région;
- Aucune aire protégée ne se retrouve dans la ZAP;
- Seulement 32 km en zone agricole permanente se retrouvent dans la ZAP;
- Un poste de compression est projeté sur le territoire de Lac Ashuapmushuan.

Dans le cadre d'une vaste démarche d'information et de consultation amorcée en novembre 2018, l'équipe de Gazoduc a rencontré plus de 600 citoyens et plus de 130 groupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Haute-Mauricie, de l'Abitibi et du nord-est de l'Ontario sur le corridor à l'étude. Plus de 200 citoyens ont d'ailleurs participé aux consultations publiques à Saguenay,

Roberval et Alma en février dernier. En parallèle, un processus de consultation auprès des communautés autochtones a également été amorcé tôt dans le développement du projet afin qu'elles identifient ce qui pouvait entraîner des impacts pour elles, entre autres dans la poursuite des activités traditionnelles de leurs membres. Aujourd'hui et tout au long du développement du projet, nous entendons travailler avec elles à cet égard et à poursuivre la consultation.

Les prochaines étapes consisteront à réaliser des inventaires de la faune et de la flore le long de la ZAP et analyser les différentes mesures d'atténuation nécessaires afin de minimiser les impacts du projet, autant pour les communautés locales qu'autochtones. Celles-ci seront documentées au sein du dossier à être soumis à l'Office national de l'énergie, de même que dans l'étude d'impact environnemental de l'entreprise, que nous prévoyons déposer parallèlement auprès des autorités compétentes provinciales d'ici la fin de 2019.

Gazoduq entend poursuivre ses consultations sur la zone d'aménagement privilégiée dès les prochaines semaines.

### **Citation**

« Nous sommes déterminés à ce que notre projet contribue de façon importante à la lutte aux changements climatiques à l'échelle mondiale, permettant ainsi au Québec de jouer un rôle de leader à cet égard. Nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec toutes les communautés tout au long du développement de notre projet afin de minimiser ses impacts et de maximiser les retombées locales. »

- Louis Bergeron, Président, Gazoduq

– 30 –

### **À propos de Gazoduq**

Gazoduq est une entreprise québécoise pilotée par une équipe composée de gens dont la compétence à réaliser des projets de gazoducs à grande échelle en Amérique du Nord a été plusieurs fois démontrée. Elle compte sur le soutien d'investisseurs importants détenant une expertise internationale dans le développement de projets de gaz naturel. Gazoduq souhaite réaliser un projet de conduite souterraine de gaz naturel d'environ 782 km entre le nord-est de l'Ontario et le Saguenay en collaboration avec les communautés concernées et de développer des partenariats d'affaires avec des entreprises locales. [www.gazoduq.com](http://www.gazoduq.com)

**Contact :**

**Joëlle Brodie**

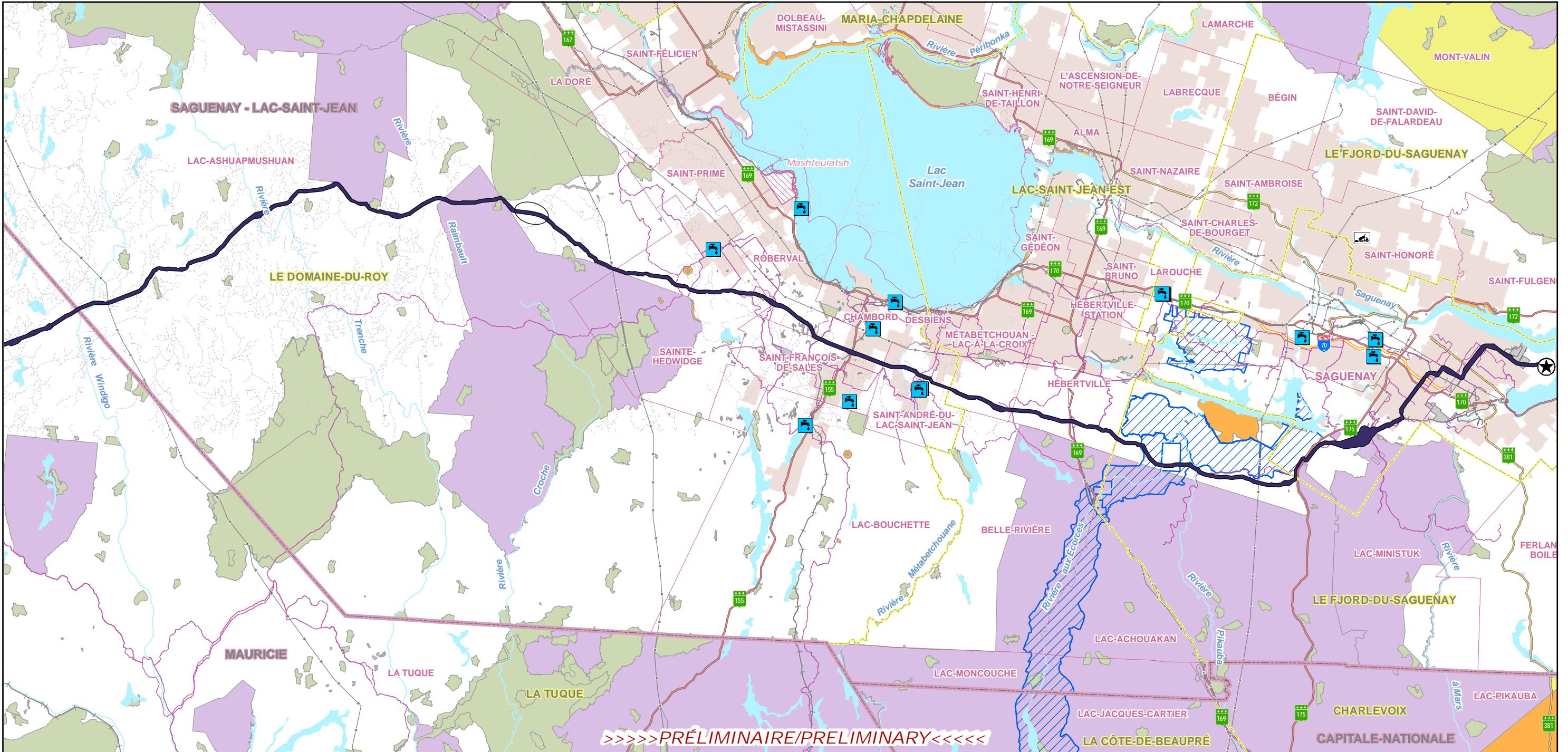
Conseillère principale, communications et relations médias

Gazoduc

jbrodie@gazoduc.com

581 221-2960





# gazodua<sup>o</sup>

ZONE D'AMÉNAGEMENT PRIVILÉGIÉE  
24 AVRIL 2019

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

1 : 550 000  
0 5.5 11 km  
Québec Lambert NAD 83

## COMPOSANTES DE PROJET

- Zone d'aménagement privilégiée
- Projet Énergie Saguenay
- Zone d'aménagement privilégiée du poste de compression

## REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Sentiers de quads et de motoneige
- Réseau de transport
- Prises d'eau de surface et zone de protection
- Mines en exploitation et projets miniers

## COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

- Zone agricole permanente
- Réserve indienne
- Habitats fauniques
- Aires protégées et projets d'aires protégées
- Secteurs d'intérêts
- Aire de répartition du caribou forestier
- Affectation industrielle
- Projet d'aire protégée étendue de l'Association de protection du lac Kénogami